



Conflits

Le chacal doré est inoffensif pour l'homme et provoque généralement peu de dégâts. Il lui arrive tout de même parfois de s'attaquer aux animaux de rente (p. ex. moutons et volailles).

Toutefois, en tant que charognard opportuniste, il se nourrit plutôt de restes de carcasses d'ongulés et de restes alimentaires dans les décharges publiques. Quand il chasse, le canidé cible principalement de petites proies (rongeurs, lézards, lièvres ou oiseaux).



Que faire ?

Que faire lors de la découverte d'une proie (animaux sauvages ou animaux de rente) :

- Ne pas toucher l'animal afin de ne pas le contaminer avec votre ADN ;
- Informer dans les plus brefs délais le/la garde-faune responsable de la circonscription concernée ;
- Donner des informations concernant l'individu retrouvé (lieu, espèce, traces, etc.).

Le chacal doré



Protégé ?

Le chacal doré est une espèce protégée en Suisse en vertu de la loi fédérale sur la chasse et la protection des mammifères et des oiseaux sauvages.

L'ordonnance sur la chasse et la protection des mammifères et des oiseaux sauvages prévoit toutefois la possibilité d'abattre exceptionnellement certains individus si ces derniers causent des dégâts importants.



Mesures

Dans les zones où le chacal doré est présent, la Confédération encourage la mise en place de mesures de protection des troupeaux, comme pour le loup et le lynx. Les mesures de prévention efficaces contre le loup le sont également contre le chacal doré, à savoir :

- l'utilisation de chiens de protection ;
- la mise en place de clôtures électrifiées.



Contact

Pour de plus amples informations, veuillez prendre contact avec le ou la garde-faune de votre région ou avec la centrale du SFN.



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service des forêts et de la nature SFN
Amt für Wald und Natur WNA



www.fr.ch/sfn



Portrait

Nom scientifique *Canis aureus*

Famille Canidés

Poids 7-14 kg

Hauteur au garrot 50 cm

Long. sans queue 60-100 cm

Couleur Pelage gris-brun sur le dos, tête et flancs tirant vers le roux (doré)

Régime alimentaire Carnivore généraliste

Durée de vie Jusqu'à 10 ans

Portée 3-8 jeunes

Statut en Suisse Protégée (LChP)



Habitat

Le chacal doré convoite des milieux très variables et ne semble pas être limité à un habitat spécifique. En effet, on l'observe dans les steppes, les semi-déserts, les forêts, les zones humides, les paysages agricoles et également dans les espaces périurbains. Le domaine vital du canidé peut s'étendre jusqu'à 15 km².



Indices

Empreintes semblables à celles d'un loup, d'un renard ou d'un chien mais avec les doigts médians toujours soudés à la base.



Répartition

Originaire du sud-est de l'Europe, le chacal doré étend actuellement sa répartition vers le nord-ouest du continent. Il fut observé en Suisse pour la première fois en 2011. Le changement climatique pourrait constituer un facteur accélérant la dynamique d'expansion du chacal doré.



Biologie

Le chacal doré est un carnivore généraliste. Bien qu'il soit avant tout charognard et détritivore, il se nourrit également d'insectes, de végétaux et de petites proies qu'il chasse seul. Il lui arrive parfois de chasser de plus grosses proies en groupe.



En Europe, la mise-bas du chacal doré a lieu d'avril à mai. Le canidé établit généralement sa tanière dans d'anciens terriers de renard ou de blaireau. Les jeunes quittent définitivement leur tanière après 14 semaines. Lors de la dispersion, les jeunes mâles peuvent parcourir jusqu'à 300 km.



Monitoring

Afin d'obtenir des informations sur l'utilisation spatiale des chacals dorés, un monitoring cantonal est effectué. Les données utilisées proviennent de différentes sources :

- Observations directes ;
- Pièges photographiques ;
- Analyses génétiques ;
- Traces ;
- Inspection des proies ;
- Autres indices.

